

PROTOCOLE PARK AND PLAY

À PARTIR DU 9 JUIN 2021



PARK & PLAY : GOLF

L'objectif du protocole Park & Play est de définir les règles à appliquer dans les clubs de golf pour garantir une pratique sécurisée.

Après plus d'un an de protocole strict, les nouvelles mesures en vigueur à partir du 9 juin nous permettent **d'assouplir le Park & Play et de retrouver une pratique presque normale du golf.**

Ce document reprend les grandes lignes des **mesures en vigueur à partir du 9 juin**. Nous comptons sur la responsabilité de chaque club et chaque golfeur pour continuer à respecter la distanciation et les règles sanitaires en vigueur.

Cette nouvelle version se base sur la conférence de presse du 11 mai 2021 et le protocole Adeps du 3 juin 2021. Veuillez également vous référer aux autorités locales et provinciales de votre club qui peuvent imposer des règles plus strictes sur leurs territoires.

GÉNÉRAL

- Le joueur vient au club uniquement après **réservation**.
- En extérieur, les **rassemblements** de plus de 10 personnes ne sont pas autorisés.
- Gardez la **distance d'1m50** avec les autres personnes.

MATÉRIEL

- Les **drapeaux** peuvent être replacés dans les trous.
- Les **râteaux** peuvent être replacés dans les bunkers.
- Le **matériel partagé** (lave balles, seaux practice, ...) est à nouveau accessible.
- Les **voiturettes** peuvent être partagées.

COMPÉTITIONS & ÉVÉNEMENTS

- Les **compétitions et événements amateurs et professionnels** sont autorisés.
- Les compétitions et événements sans public peuvent être organisés sans accord préalable des autorités locales
- Les compétitions et événements avec public nécessitent une approbation préalable des autorités locales. Pour cela, l'organisateur doit compléter le **CERM (Covid Event Risk Model)** et le **CIRM (Covid Infrastructure Risk Model)** et ensuite soumettre les formulaires à la commune pour obtenir la validation de la compétition ou l'événement. Cette mesure est définie par le protocole Adeps. Un **public de 400 personnes** peut assister à des compétitions sportives professionnelles ou amateurs en extérieur.
- Les **compétitions entre clubs et rencontres entre les clubs** sont autorisées.
- Les **shotguns** sont autorisés.
- Les **remises des prix** sont autorisées dans le respect des mesures sanitaires :
 - Respectez les règles de l'horeca en vigueur à l'intérieur et à l'extérieur (assis, nombre par table, distance entre les tables, ...).

- Organisez les remises des prix à l'extérieur si possible.
- Les joueurs prennent eux-mêmes leurs prix.
- Les joueurs gardent leur masque pendant la remise des prix et pour venir chercher leur prix
- Les greenfees sont autorisés.

COACHER



- Les cours privés, entraînements et initiations peuvent avoir lieu à l'**extérieur** avec des groupes de 100 **personnes maximum** et dans le respect des mesures de distanciation sociale
- Les **stages** peuvent avoir lieu sans nuitée pour un ou plusieurs groupes de 50 personnes jusqu'au 24 juin. Le groupe peut passer à 100 personnes à partir du 25 juin et avec nuitées.
- Les mesures sanitaires sont respectées lors des cours : réservation obligatoire, maintien de la distance d'1,50m, ...

HORECA

- Le bar, restaurant, club house, ... peuvent ouvrir en respectant les règles en vigueur dans [l'horeca](#).

INFRASTRUCTURES INTÉRIEURES

- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** pour les + de 12 ans.
- **Les vestiaires et les douches restent fermés.**
- Les **toilettes** peuvent être ouvertes et le club doit y maintenir les mesures d'hygiène nécessaires.
- Le **secrétariat** est ouvert.
- Les **proshops** sont ouverts.
- Les **casiers et le caddyhouse** peuvent être accessibles.
- Les **infrastructures intérieures** du club peuvent rouvrir (indoor, fitness, simulateur, ...) en respectant les règles en vigueur (voir [protocole fitness Adepts](#)).
- Du **gel** hydro alcoolique doit être mis à disposition des joueurs à différents endroits du club.
- Désignez au sein du club une **personne responsable Corona**. Cette personne supervise la bonne application des règles et du protocole Park & Play par les membres et les membres du personnel.

PARK & PLAY GOLF

VOUS AVEZ BIEN RÉSERVÉ UN DÉPART ?

Bienvenue et profitez
bien de votre parcours !!

VOUS N'AVEZ PAS RÉSERVÉ DE DÉPART ?

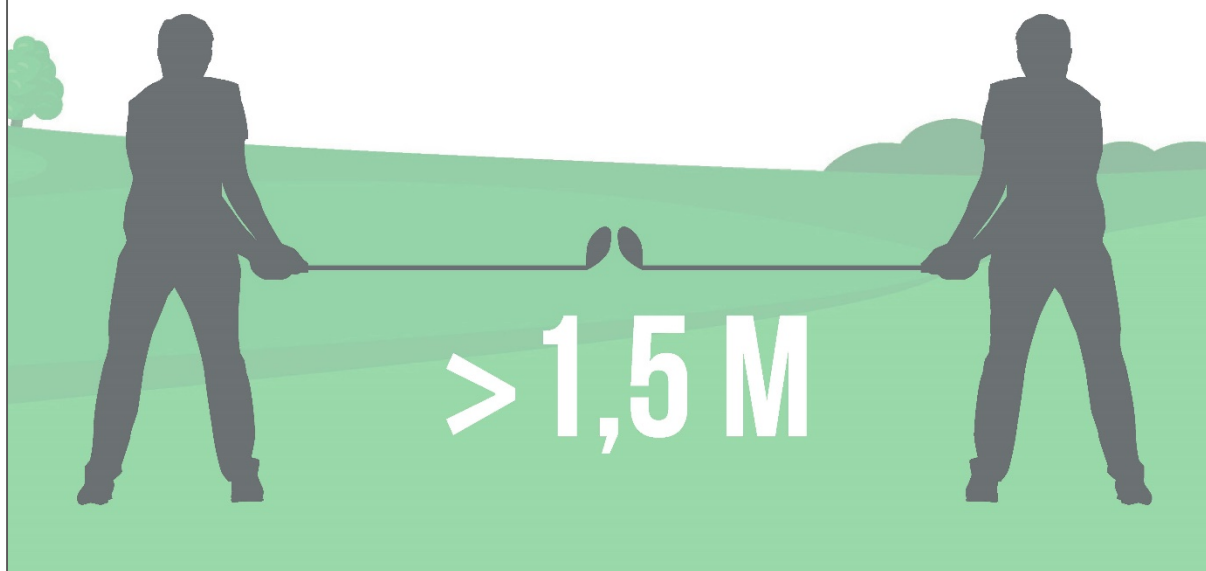
Veuillez retourner
chez vous et réserver
une heure de départ.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE

RESPECTEZ LA DISTANCIATION SOCIALE

Gardez un minimum de 2 longueurs de clubs entre vous.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE